

## DEMANDE DE PRIX (RFQ) (Biens)

NOM & ADRESSE DE L'ENTREPRISE	DATE :25/10/2019
	REFERENCE: RFQ/Kits des BEM/PAREC/2019

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous soumettre votre offre de prix **HORS TAXES** au titre de **la fourniture des articles** tels que décrits en détails à l'annexe 1 de la présente RFQ. Lors de l'établissement de votre offre de prix, veuillez utiliser le formulaire figurant à l'annexe 2 jointe aux présentes.

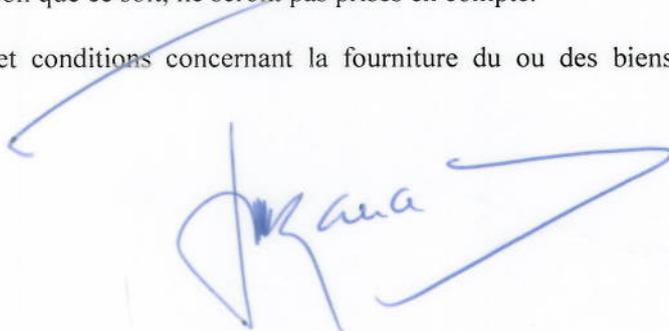
Les offres de prix peuvent être soumises au plus tard le 08 novembre 2019 à l'adresse suivante :

### REFERENCE : RFQ/Kits des BEM/PAREC/2019

Monsieur le Représentant Résident  
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  
N° 1232 Immeuble Mellopolis, Rue 1794, Ekoudou, Bastos  
B.P. 836, Yaoundé République du Cameroun  
Tél. : (237) 222 20 08 00 / 222 20 08 01

Il vous appartiendra de vous assurer que votre offre de prix parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les offres de prix qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte.

Veuillez prendre note des exigences et conditions concernant la fourniture du ou des biens susmentionnés :



Calendrier de livraison	Calendriers le plus court (bien vouloir préciser le délai)
Lieu de Livraison	YAOUNDE
Taxe sur la valeur ajoutée applicable au prix offert <sup>1</sup>	Les prix doivent être hors taxes
Date-limite de soumission de l'offre de prix	08 novembre 2019
Documents à fournir <sup>2</sup> et autres pièces administratives sous peine de rejet des offres	<input type="checkbox"/> Le formulaire fourni dans l'annexe 2, dûment rempli, conformément à la liste des exigences indiquées dans l'annexe 1 ; Et en plus <input type="checkbox"/> Une copie du registre de commerce ; <input type="checkbox"/> Une copie de la carte de contribuable <input type="checkbox"/> Une attestation de domiciliation bancaire <input type="checkbox"/> Une copie du plan de localisation <input type="checkbox"/> Une proposition technique comprenant le détail, spécifications et visuels en couleur des articles proposés.
Durée de validité des offres de prix à compter de la date de soumission	<input type="checkbox"/> 30 jours Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander au fournisseur de proroger la durée de validité de son offre de prix au-delà de qui aura été initialement indiqué dans la présente RFQ. La proposition devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de l'offre de prix.
Offres de prix partielles par lot	<input type="checkbox"/> Non Autorisées
Conditions de paiement <sup>3</sup>	<input type="checkbox"/> 100% dès livraison complète des biens, endéans les 30 jours après réception conforme des biens par le PNUD et dépôt de la facture.
Indemnité forfaitaire	<i>Tout retard de livraison entrainera l'application de pénalités de retard équivalent à 0,5% du cout total du marché pour chaque semaine de retard.</i>
Critères d'évaluation	<input type="checkbox"/> Conformité technique/plein respect des exigences ; <input type="checkbox"/> Prix le plus bas <sup>4</sup> ; <input type="checkbox"/> Acceptation sans réserve du BC/des conditions générales du contrat <input type="checkbox"/> Délai de livraison le plus court ; <b>La non présentation du dossier technique entrainera la disqualification du prestataire</b>

<sup>1</sup> Ceci doit être concilié avec les INCOTERMS requis par la RFQ.

<sup>2</sup> Les 2 premiers éléments de cette liste sont obligatoires pour la fourniture de biens importés.

<sup>3</sup> Le PNUD préfère ne pas verser d'avance lors de la signature du contrat. Si le fournisseur exige une avance, celle-ci sera limitée à 20 % du prix total offert. En cas de versement d'un pourcentage plus élevé ou d'une avance de \$30,000 ou plus, le PNUD obligera le fournisseur à fournir une garantie bancaire ou un chèque de banque à l'ordre du PNUD du même montant que l'avance versée par le PNUD au fournisseur.

<sup>4</sup> Le PNUD se réserve le droit de ne pas attribuer le contrat à l'offre de prix la plus basse si la deuxième offre de prix la plus basse parmi les offres recevables est considérée comme étant largement supérieure, si le prix n'est pas supérieur de plus de 10 % à l'offre conforme assortie du prix le plus bas et si le budget permet de couvrir la différence de prix. Le terme « supérieure », tel qu'il est utilisé dans le présent paragraphe désigne des offres qui dépassent les exigences préétablies énoncées dans les spécifications.

Le PNUD attribuera un contrat à :	<input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs fournisseurs, un fournisseur peut être adjudicataire de plusieurs lots
Type de contrat devant être signé	<input type="checkbox"/> Bon de commande
Conditions particulières du contrat ;	<input type="checkbox"/> Annulation du BC/contrat en cas de retard de livraison/d'achèvement de <i>cinq (05) jours</i>
Conditions de versement du paiement ;	<input type="checkbox"/> Acceptation écrite des biens sur la base de la parfaite conformité aux exigences de la RFQ
Annexes de la présente RFQ <sup>5</sup>	<input type="checkbox"/> Spécifications des biens requis (annexe 1) <input type="checkbox"/> Formulaire de soumission de l'offre de prix (annexe 2) <input type="checkbox"/> Conditions générales / Conditions particulières (annexe 3).  NB : La non-acceptation des conditions générales (CG) constituera un motif d'élimination de la présente procédure d'achat
Les demandes de renseignements peuvent être envoyées avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse suivante : (Demandes de renseignements écrites uniquement) <sup>6</sup>	<a href="mailto:procurement.cameroon@undp.org">procurement.cameroon@undp.org</a>  Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de soumission, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux offrants.

Les biens proposés seront examinés au regard de l'exhaustivité et de la conformité de l'offre de prix par rapport aux spécifications minimums décrites ci-dessus et à toute autre annexe fournissant des détails sur les exigences du PNUD.

L'offre de prix qui sera conforme à l'ensemble des spécifications et exigences, qui proposera le prix le plus bas, et qui respectera l'ensemble des autres critères d'évaluation sera retenue. Toute offre qui ne respectera pas les exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total (obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité) sera recalculée par le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le fournisseur n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués par le PNUD, son offre de prix sera rejetée.

Le PNUD se réserve le droit, après avoir identifié l'offre de prix la plus basse, d'attribuer le contrat uniquement en fonction des prix des biens si le coût de transport (fret et assurance) s'avère être supérieur au propre coût estimatif du PNUD en cas de recours à son propre transitaire et à son propre assureur.

Au cours de la durée de validité de l'offre de prix, aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de l'offre de prix. Lors de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services

<sup>5</sup> Si les informations sont disponibles sur le Web, il est possible de ne fournir qu'un simple URL permettant d'y accéder.

<sup>6</sup> La personne à contacter et l'adresse sont indiquées à titre officiel par le PNUD. Si des demandes de renseignements sont adressées à d'autres personnes ou adresses, même s'il s'agit de fonctionnaires du PNUD, le PNUD ne sera pas tenu d'y répondre et ne pourra pas confirmer leur réception.

et/ou biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout bon de commande qui sera émis au titre de la présente RFQ sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. La simple soumission d'une offre de prix emporte acceptation sans réserve par le fournisseur des conditions générales du PNUD figurant à l'annexe 3 des présentes.

Le PNUD n'est pas tenu d'accepter une quelconque offre de prix ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et à la soumission par le fournisseur d'une offre de prix, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

Veillez noter que la procédure de contestation du PNUD qui est ouverte aux fournisseurs a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l'attribution d'un bon de commande ou d'un contrat de faire appel dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que vous n'avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les procédures de contestation ouvertes aux fournisseurs à l'adresse suivante : <http://www.undp.org/procurement/protest.shtml> .

Le PNUD encourage chaque fournisseur potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en indiquant au PNUD si vous-même, l'une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente RFQ.

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s'est engagé à identifier et à sanctionner l'ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu'aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses fournisseurs qu'ils respectent le code de conduite à l'intention des fournisseurs de l'Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant : [http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct\\_english.pdf](http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf)

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre offre de prix.

Cordialement,

## Matériels nécessaires pour l'équipement des Bureaux d'Emplois Municipaux (BEM)

Désignations	Caractéristiques	Qté
<b>LOT 1 MATERIEL DE BUREAU</b>		
Armoire	Classeur de bureau en bois blanc avec double battant, fournie avec trois plateaux étagères et 02 tiroirs dimensions (L x p x H = 100 x 50 x 200 cm) - Construction en bois, traité et laqué, - Fermeture par serrure et clef de sécurité (livrées avec trois clés numérotées). - Livrée montée et fonctionnelle	<b>3</b>
Etagère	Dimensions LXH( 120X198); nombre de tablettes, battant ou niveaux ( 3 battants), style du bois( bois rouge)	<b>3</b>
Table de conference ovale	3,20m, bois rouge, dimension plateau 120 x 80 cm	<b>3</b>
Table de bureau (avec retour)	TABLE DE BUREAU AVEC RETOUR Modèle rectangulaire : - Largeur (cm) : 180 - Profondeur (cm) : 90 - Hauteur (cm) : 72 03retours droits ou gauches même hauteur dans la Largeur : 100 ou 140 cm.	<b>6</b>
Chaise visiteur	Chaise réception (Matériau du cadre : Métal Couleur : Noir Poids maximal de l'utilisateur : 120 Kg Dimensions : 54 x 59 x 78 cm (l x P x H) Profondeur du siège: 42 cm Largeur du siège : 47 cm Hauteur du siège à partir du sol : 47,5 cm)	<b>30</b>
Chaise de direction	Fauteuil de bureau (Fauteuil de bureau Noir avec Dossier Ergonomique en PVC Siège en Éponge Accoudeoir en PP) ou équivalent	<b>6</b>
Ventilateur plafonnier	Diamètre: 132 cm Couleur du boîtier: blanc Couleur des pales: bois clair (ABS, matière plastique) Tours par minute: 86 / 108 / 130 / 145 / 175 Consommation d'électricité: 4 / 9 / 16 / 23 / 35 watts Débit d'air max.: 163 m <sup>3</sup> /min Hauteur totale: 34 cm Distance du plafond au pales: 29 cm Diamètre du dais: 14 cm	<b>3</b>
<b>LOT 2 MATERIEL ROULANT</b>		
Moto AG 100 - tout terrain avec accessoires Casques, Gants, Alarmes, Caisses à outil, Cardenas	Type mono cylindre 2temps, cylindre 97cm <sup>3</sup> (52,0*45,6mm); refrois=dissemnt AIR; Allumage CDI, capacité du réservoir 11litres; transmission 05 vitesses,	<b>3</b>

*Handwritten signature or initials in blue ink.*

LOT 3 AUDIO VISUEL		
<b>Téléviseur 43" (108 cm) LED ULTRA HD 4K SMART TV</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récepteur intégré</li> <li>• Résolution: 3840 x 2160 pixels</li> <li>• Luminosité: 275 cd/m<sup>2</sup> -</li> <li>• Sortie Haut-Parleurs: 2 - Tuner: Digital DVB-T2</li> </ul> Ready Connectivité: WiFi <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connecteur: 3 x HDMI, 2 x USB 2.0, 1 x Ethernet RJ 45, 1 x Sortie Audio/Casque</li> <li>• Dimensions: 97 x 7,6 x 57,3 cm</li> <li>• Poids: 7.9 Kg</li> <li>• Garantie: 2 ans</li> </ul> Modèle: Samsung , LG, Toshiba, SHARP, SONY, Hisense	<b>12</b>
<b>DVD Player (Samsung , LG, Toshiba, SHARP, SONY)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supported Digital Video Standards: MPEG-1, XViD, MPEG-4, MPEG-4 AAC</li> <li>• Video playback formats supported : DVD, DVD+R, DVD+R DL, DVD+RW , DVD-R, DVD-R DL, DVD-RW, DVD-RW(video mode), DVD-Video, SVCD, VCD</li> <li>• DVD &amp; Blu-Ray Players Display Type : LED</li> <li>• Video output: Composite</li> <li>• Remote control: Yes</li> <li>• Digital audio coaxial out: Yes</li> <li>• Integrated decoder</li> <li>• 1X COMPOSITE VIDEO OUTPUT , 1X 2-CHANNEL AUDIO (RCA) OUTPUT, 1X USB</li> </ul>	<b>12</b>
<b>Accroches pour téléviseur Ecran plasma 43"</b>	<b>Fixation murale, distance avec le mur: 1,6cm, diagonale: 82 à 190 Cm</b>	<b>12</b>
LOT 4 EQUIPEMENTS INFORMATIQUES		
<b>DESKTOPS</b>  <b>PC de bureau - Pentium Gold G5400 Dual Core 3.7 GHz - 4 Go DDR4 - HDD 1 To - Windows 10 Pro - HP Slimline 290-p0027nf (5KN93EA) ou equivalent</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Système d'exploitation OS :Windows 10 Professionnel 64 bits (licence authentique)</b></li> <li>• Processeur Type : Intel Pentium Gold G5400</li> <li>• Fréquence : 3.7 GHz</li> <li>• Coeurs : Dual Core / 4 threads</li> <li>• Cache : 4 Mo</li> <li>• Chipset Type : Intel H370</li> <li>• Carte graphique Chipset : Intel UHD 610</li> <li>• Mémoire (RAM) Type : 4 Go DDR4-2400</li> </ul>	<b>06</b>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Configuration : 1 x 4 Go / 2 slots (1 disponible)</li> <li>• Stockage Type : Disque dur 1 To SATA (7200 tours / minute)</li> <li>• Audio Traitement sonore : Son Surround 5.1</li> <li>• Connectique HDMI : 1</li> <li>• DisplayPort : Non</li> <li>• VGA : 1</li> <li>• USB : 6 (2 x USB 3.1 / 4 x USB 2.0)</li> <li>• Carte mémoire : 1 (multi format 3 en 1)</li> <li>• Audio : 1 prise combinée casque/microphone</li> <li>• Ethernet LAN RJ45 : 1</li> <li>• Connectivité Ethernet : Gigabit Ethernet (10/100/1000 Mbt/s)</li> <li>• Wifi : Wi-Fi IEEE 802.11a/b/g/n/ac</li> <li>• Bluetooth : Bluetooth 4.2</li> <li>• Matériel Clavier : Clavier USB AZERTY</li> <li>• Souris : Souris USB</li> <li>• Lecteur optique : Lecteur / Graveur DVD</li> <li>• <b>Ecran : LED 19,5" HD</b></li> </ul>	
<b>LAPTOPS Lenovo Ideapad 330-15IGM Ordinateur Portable 15,6" (Intel Celeron N4000, 4 Go de RAM, 1 To de Disque dur, Windows 10 Professionnel) ou équivalent</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Windows 10 Professionnel (licence authentique)</b></li> <li>• Ecran : 15,6 cm 1366x768</li> <li>• Stockage et mémoire :4 Go de RAM, Disque Dur 1000 Go</li> <li>• Processeur : Intel intel_celeron_d (Intel Celeron N4000) Ghz</li> <li>• Carte Graphique : Intel HD Graphics</li> <li>• Connectivité : 1 port(s) HDMI 1 port(s) USB 2.0, 1 port(s) USB 3.0 0 port(s) VGA</li> <li>• Intel Celeron N4000</li> <li>• <b>SACOCHÉ</b></li> </ul>	03
<b>Onduleur 1000 VA Light wave</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alimentation: 140-280V</li> <li>• Voltage sortie: 230V +/-10%</li> <li>• Protection Surtension</li> <li>• Temps de recharge: 7 h</li> <li>• Puissance : 1000VA</li> <li>• Multiprises prises électriques en sortie</li> <li>• Batterie remplaçable</li> <li>• Voyants LED indicateurs de fonctionnement, mode batterie, batterie à remplacer et surcharge</li> <li>• Alarme audible (passage en mode batterie, surcharge, etc.)</li> <li>• Reprise facile après une surtension : inutile de remplacer un fusible</li> <li>• Autonomie : Environ 30 minutes</li> <li>• Régulation automatique de la tension</li> </ul>	06



Antivirus license KEY	01 AN LICENSE ANTIVIRUS pour 06 Desktops & 03 Laptops	09
<b>IMPRIMANTE Mulltifonction</b> <b>HP LaserJet Pro M203DN</b> <b>Imprimante Laser Noir et Blanc (28 ppm, 1200 x 1200 ppp, USB, Ethernet)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonction : Impression</li> <li>• Vitesse et Résolution d'impression : 28 ppm noir et blanc, 18 ppm couleur; 1200 x 1200 ppp</li> <li>• Vitesse de sortie de la première page : 6,7s</li> <li>• Taux d'utilisation mensuel : Jusqu'à 30 000 pages</li> <li>• Cartouches éligibles : HP 30A cartouche de toner noir authentique LaserJet CF230A</li> <li>• Connectivité : USB, Ethernet, Impression Mobile (ePrint)</li> </ul>	12
Toner pour imprimante	Toner de marque HP 30A / CF230A noir – 1600 pages	24
<b>Video projecteur &amp; Sacoche</b> <b>PROJECTEUR ACER X118H</b> <b>DLP SVGA (800 X 600) 3D</b> <b>READY LUMENS 3600</b> <b>HDMI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projecteur DLP</li> <li>• Luminosité : 3600 lumens</li> <li>• Résolution : SVGA – SVGA (800 x 600) (natif) / 1920 x 1200 (redimensionnement)</li> <li>• Durée de vie de la lampe : Jusqu'à 4000 heure(s) – mode normal, Jusqu'à 10000 heure(s) – mode économique</li> <li>• Interfaces 8ites : HDMI</li> <li>• Taille d'image : 58.42 cm – 762 cm</li> <li>• Rapport de contraste : 20000:1 (dynamique)</li> <li>• Type de lampe : 203 Watt</li> <li>• Compatible 3D : Oui (lunettes 3D vendues séparément)</li> <li>• <b>SACOCHÉ</b></li> </ul>	12
<b>Appareil photo numérique avec Housse de protection</b> <b>Appareil photo numérique Canon Digital Camera IXUS 185 20MP/720P/8X</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capteur CCD de 20 mégapixels</li> <li>• Zoom optique 8x, grand angle 28 mm</li> <li>• 2.7" Ecran LCD – Vidéo HD 720p</li> <li>• Mode Automatique intelligent 32 scènes</li> <li>• Stabilisateur d'image : Electronique</li> <li>• Cartes mémoires prises en charge</li> <li>• <b>Housse de protection</b></li> </ul>	12
<b>Disque dur Externe Portable 2,5" 500 Go USB 3.0</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taille: 500 Go</li> <li>• Disque Dur externe de 2, 5 pouces</li> <li>• Port USB 3, 0 grande 8itesse</li> </ul>	12

h

## FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE DE PRIX DU FOURNISSEUR<sup>7</sup>

*(Le présent formulaire doit être soumis uniquement sur le papier à en-tête officiel du fournisseur<sup>8</sup>)*

Le fournisseur soussigné accepte par les présentes les conditions générales du PNUD et propose de fournir les articles énumérés ci-dessous conformément aux spécifications et exigences du PNUD, telles qu'indiquées dans la RFQ ayant pour n° de référence : **RFQ/Kits chaînes de valeur/PAREC/2019**

**TABLEAU 1 : Offre de fourniture de biens conformes aux spécifications techniques et exigences**

Description des services	Quantité	PU	PT

**TABLEAU 2 : Offre de conformité aux autres conditions et exigences connexes**

Autres informations concernant notre offre de prix :	Vos réponses		
	<i>Oui, nous nous y conformerons</i>	<i>Non, nous ne pouvons-nous y conformer</i>	<i>Si vous ne pouvez pas vous y conformer, veuillez faire une contre-proposition</i>
Délai de livraison			
Validité de l'offre de prix			
Totalité des conditions générales du PNUD			

Toutes les autres informations que nous n'avons pas fournies emportent automatiquement conformité pleine et entière de notre part aux exigences et conditions de la RFQ.

*[Nom et signature de la personne habilitée par le fournisseur]*

*[Fonctions]&[date]*

<sup>7</sup> Ceci sert de guide au fournisseur dans le cadre de la préparation de l'offre de prix et du barème de prix.

<sup>8</sup> Le papier à en-tête officiel doit indiquer les coordonnées – adresses, courrier électronique, numéros de téléphone et de fax – aux fins de vérification.

## Conditions générales

### 1. ACCEPTATION DU BON DE COMMANDE

Le fournisseur ne peut accepter le présent bon de commande qu'en signant et en retournant une copie de celui-ci à titre d'accusé de réception ou en livrant les biens dans le respect des délais impartis, conformément aux conditions du présent bon de commande, telles qu'indiquées dans les présentes. L'acceptation du présent bon de commande créera un contrat entre les parties aux termes duquel les droits et obligations des parties seront exclusivement régis par les conditions du présent bon de commande, ainsi que par les présentes conditions générales. Aucune disposition supplémentaire ou contraire proposée par le fournisseur ne sera opposable au PNUD, à moins qu'elle n'ait été acceptée par écrit par un fonctionnaire du PNUD dûment habilité à cette fin.

### 2. PAIEMENT

- 2.1 Une fois les conditions de livraison respectées, et sauf indication contraire figurant dans le présent bon de commande, le PNUD effectuera le paiement sous 30 jours à compter de la réception de la facture émise par le fournisseur relativement aux biens et de la copie des documents de transport indiqués dans le présent bon de commande.
- 2.2 Le paiement effectué sur présentation de la facture susmentionnée tiendra compte de toute réduction indiquée dans les conditions de paiement du présent bon de commande, à condition que le paiement intervienne dans le délai prévu par lesdites conditions de paiement.
- 2.3 A moins d'y être autorisé par le PNUD, le fournisseur devra soumettre une facture au titre du présent bon de commande et celle-ci devra indiquer le numéro d'identification du bon de commande.
- 2.4 Les prix indiqués dans le présent bon de commande ne pourront être augmentés qu'avec le consentement écrit et exprès du PNUD.

### 3. EXONERATION FISCALE

- 3.1 La section 7 de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies prévoit notamment que l'Organisation des Nations Unies, ainsi que ses organes subsidiaires, sont exonérés de tout impôt direct, sous réserve de la rémunération de services d'utilité publique, ainsi que des droits de douane et redevances de nature similaire à l'égard d'objets importés ou exportés pour leur usage officiel. Si une quelconque autorité gouvernementale refuse de reconnaître l'exonération du PNUD au titre desdits impôts, droits ou redevances, le fournisseur devra immédiatement consulter le PNUD afin de décider d'une procédure mutuellement acceptable.
- 3.2 Par conséquent, le fournisseur autorise le PNUD à déduire de la facture du fournisseur toute somme correspondant auxdits impôts, droits ou redevances, à moins que le fournisseur n'ait consulté le PNUD avant leur paiement et que le PNUD n'ait, dans chaque cas, expressément autorisé le fournisseur à payer lesdits impôts, droits ou redevances sous toute réserve. Dans ce cas, le fournisseur devra fournir au PNUD la preuve écrite de ce que le paiement desdits impôts, droits ou redevances aura été effectué et dûment autorisé.

### 4. RISQUE DE PERTE

Les risques de perte, d'endommagement ou de destruction des biens seront régis par les Incoterms 2010, sauf accord contraire des parties au recto du présent bon de commande.

### 5. LICENCES D'EXPORTATION

Nonobstant tout INCOTERM 2010 utilisé dans le présent bon de commande, le fournisseur devra obtenir toute licence d'exportation requise au titre des biens.

## 6. CONVENANCE DES BIENS/CONDITIONNEMENT

Le fournisseur garantit que les biens, y compris leur conditionnement, sont conformes aux spécifications des biens commandés aux termes du présent bon de commande et conviennent à l'utilisation à laquelle ils sont normalement destinés et aux utilisations expressément portées à la connaissance du fournisseur par le PNUD, et qu'ils sont exempts de défaut de fabrication ou de matériau. Le fournisseur garantit également que les biens sont emballés ou conditionnés de manière adéquate pour assurer leur protection.

## 7. INSPECTION

7.1 Le PNUD disposera d'un délai raisonnable, postérieurement à la livraison des biens, pour les inspecter et pour rejeter et refuser d'accepter ceux qui ne seront pas conformes au présent bon de commande. Le paiement des biens en application du présent bon de commande ne pourra pas être considéré comme emportant acceptation de ceux-ci.

7.2 Toute inspection des biens effectuée avant leur expédition ne libérera le fournisseur d'aucune de ses obligations contractuelles.

## 8. VIOLATION DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le fournisseur garantit que l'utilisation ou la fourniture par le PNUD des biens vendus aux termes du présent bon de commande ne viole aucun brevet, modèle, nom commercial ou marque commerciale. En outre, en application de la présente garantie, le fournisseur devra garantir, défendre et couvrir le PNUD et l'Organisation des Nations Unies au titre de l'ensemble des actions ou réclamations dirigées contre le PNUD ou l'Organisation des Nations Unies et concernant la prétendue violation d'un brevet, d'un modèle, d'un nom commercial ou d'une marque liée aux biens vendus aux termes du présent bon de commande.

## 9. DROITS DU PNUD

Si le fournisseur s'abstient de respecter ses obligations aux termes des conditions du présent bon de commande et, notamment, s'il s'abstient d'obtenir des licences d'exportation nécessaires ou de livrer tout ou partie des biens au plus tard à la date ou aux dates convenues, le PNUD pourra, après avoir mis en demeure le fournisseur de s'exécuter dans un délai raisonnable et sans préjudice de tout autre droit ou recours, exercer un ou plusieurs des droits suivants :

9.1 acquérir tout ou partie des biens auprès d'autres fournisseurs, auquel cas le PNUD pourra tenir le fournisseur responsable de tout coût supplémentaire ainsi occasionné ;

9.2 refuser de prendre livraison de tout ou partie des biens ;

9.3 résilier le présent bon de commande sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

## 10. LIVRAISON TARDIVE

Sans limiter les autres droits et obligations des parties aux termes des présentes, si le fournisseur est dans l'incapacité de livrer les biens au plus tard à la date ou aux dates de livraison prévues dans le présent bon de commande, le fournisseur devra (i) immédiatement consulter le PNUD afin de déterminer le moyen le plus rapide de livrer les biens et (ii) utiliser des moyens de livraison accélérés, à ses frais (à moins que le retard ne soit dû à un cas de force majeure), si le PNUD en fait raisonnablement la demande.

## 11. CESSION ET INSOLVABILITE

11.1. Le fournisseur devra s'abstenir, à moins d'avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du PNUD, de céder, de transférer, de nantir ou d'aliéner de toute autre manière le présent bon de

commande, ou toute partie de celui-ci, ou ses droits ou obligations aux termes du présent bon de commande.

- 11.2. Si le fournisseur devient insolvable ou s'il fait l'objet d'un changement de contrôle en raison de son insolvabilité, le PNUD pourra, sans préjudice de tout autre droit ou recours, résilier immédiatement le présent bon de commande en remettant au fournisseur une notification écrite en ce sens.

## 12. UTILISATION DU NOM OU DE L'EMBLEME DU PNUD OU DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le fournisseur devra s'abstenir d'utiliser le nom, l'emblème ou le sceau officiel du PNUD ou de l'Organisation des Nations Unies à quelque fin que ce soit.

## 13. INTERDICTION DE LA PUBLICITE

Le fournisseur devra s'abstenir de faire connaître ou de rendre public de toute autre manière le fait qu'il fournit des biens ou des services au PNUD, à défaut d'avoir obtenu, dans chaque cas, son autorisation expresse.

## 14. TRAVAIL DES ENFANTS

Le fournisseur déclare et garantit que lui-même et ses sociétés affiliées ne se livrent à aucune pratique contraire aux droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant, y compris dans son article 32 qui prévoit notamment qu'un enfant ne peut être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptibles de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.

Toute violation de la déclaration et de la garantie qui précèdent autorisera le PNUD à résilier le présent bon de commande immédiatement par notification adressée au fournisseur, sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

## 15. MINES

Le fournisseur déclare et garantit que lui-même et ses sociétés affiliées ne participent pas activement et directement à des activités ayant trait aux brevets, au développement, à l'assemblage, à la production, au commerce ou à la fabrication de mines ou à de telles activités au titre de composants principalement utilisés dans la fabrication de mines. Le terme « mines » désigne les engins définis à l'article 2, paragraphes 1, 4 et 5 du Protocole II annexé à la Convention de 1980 sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discriminations.

Toute violation de la déclaration et de la garantie qui précèdent autorisera le PNUD à résilier le présent bon de commande immédiatement par notification adressée au fournisseur, sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

## 16. REGLEMENT DES DIFFERENDS

**16.1 Règlement amiable.** Les parties devront faire tout leur possible pour régler à l'amiable les différends, litiges ou réclamations liés au présent bon de commande ou à sa violation, résiliation ou nullité. Lorsque les parties tenteront de parvenir à un tel règlement amiable par la conciliation, celle-ci devra se dérouler conformément au Règlement de conciliation de la CNUDCI qui sera alors en vigueur, ou selon toute autre procédure dont les parties pourront convenir entre elles.

**16.2 Arbitrage.** A moins que de tels différends, litiges ou réclamations liés au présent bon de commande ou à sa violation, résiliation ou nullité ne fassent l'objet d'un règlement amiable en application du paragraphe précédent du présent article sous soixante (60) jours à compter de la réception par l'une des parties de la demande aux fins de règlement amiable de l'autre partie, lesdits différends, litiges ou

réclamations devront être soumis par l'une ou l'autre des parties à un arbitrage, conformément au Règlement d'arbitrage de la CNUDCI alors en vigueur, ainsi qu'à ses dispositions concernant le droit applicable. Le tribunal arbitral n'aura pas le pouvoir d'allouer des dommages et intérêts punitifs. Les parties seront liées par toute sentence arbitrale rendue dans le cadre d'un tel arbitrage à titre de règlement final desdits différends, litiges ou réclamations.

## **17. PRIVILEGES ET IMMUNITES**

Aucune disposition des présentes conditions générales ou du présent bon de commande ou y relative ne pourra être considérée comme emportant renonciation aux privilèges et immunités de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que de ses organes subsidiaires.

## **18. EXPLOITATION SEXUELLE**

18.1 Le prestataire devra prendre l'ensemble des mesures appropriées pour empêcher la commission à l'encontre de quiconque d'actes d'exploitation ou d'abus sexuel par le prestataire lui-même, par l'un quelconque de ses employés ou par toute autre personne pouvant être engagée par le prestataire pour fournir tout service en application du contrat. A cet égard, toute activité sexuelle avec une personne de moins de dix-huit ans, indépendamment de toute loi relative au consentement, constituera un acte d'exploitation et d'abus sexuels à l'encontre d'une telle personne. En outre, le prestataire devra s'abstenir d'échanger de l'argent, des biens, des services, des offres d'emploi ou d'autres choses de valeur contre des faveurs ou des activités sexuelles ou de se livrer à des activités sexuelles constitutives d'actes d'exploitation ou dégradantes, et devra prendre l'ensemble des mesures appropriées pour interdire à ses employés ou aux autres personnes qu'il aura engagées d'agir de la sorte. Le prestataire reconnaît et convient que les présentes dispositions constituent une condition essentielle du contrat et que toute violation de la présente déclaration et de la présente garantie autorisera le PNUD à résilier le contrat immédiatement par notification adressée au prestataire, sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

18.2 Le PNUD ne fera pas application de la règle précédente relative à l'âge lorsque l'employé du prestataire ou toute autre personne pouvant être engagée par celui-ci pour fournir des services en application du contrat sera marié à la personne de moins de dix-huit ans avec laquelle ledit employé ou ladite autre personne aura eu une activité sexuelle et lorsqu'un tel mariage sera reconnu comme étant valable par les lois du pays de citoyenneté dudit employé ou de ladite autre personne.

## **19.0 INTERDICTION DE FOURNIR DES AVANTAGES AUX FONCTIONNAIRES**

Le prestataire garantit qu'il n'a fourni ou qu'il ne proposera à aucun fonctionnaire du PNUD ou de l'Organisation des Nations Unies un quelconque avantage direct ou indirect résultant du présent contrat ou de son attribution. Le prestataire convient que toute violation de la présente disposition constituera la violation d'une condition essentielle du présent contrat.

## **20. POUVOIR DE MODIFICATION**

Conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière du PNUD, seul le fonctionnaire autorisé du PNUD a le pouvoir d'accepter pour le compte du PNUD toute modification apportée au présent contrat, une renonciation à l'une quelconque de ses dispositions ou toute relation contractuelle supplémentaire avec le prestataire. Par conséquent, aucune modification du présent contrat ne sera valable et opposable au PNUD à moins de faire l'objet d'un avenant au présent contrat signé par le prestataire et le fonctionnaire autorisé du PNUD conjointement.

# Demande de Service

DS N° 058/Résilience Economique/2019



Au service  
des peuples  
et des nations

A : PNUD - Yaoundé BP 836 **Directeur National**  
 ATT: Représentant Résident du PNUD **Fonctionnaire donnant**  
 Tel: 22 20 04 60/22 20 08 01 **Fautorisé :** Florence BOPDA  
 Fax : 22 20 07 96 **Signature :**  
 CC: **Date de la demande :** 07/10/2019  
 Sujet: **Demande de services**

Conformément aux activités définies dans le Plan de Travail Annuel (PTA), nous demandons au PNUD d'apporter le (s) service(s) d'appui ci-dessous :

<b>Titre et numéro du Projet:</b>	00114952 « Projet d'Appui à la Résilience Economique »
<b>Services demandés :</b>	<b>Output : 00114932.</b> Bien vouloir procéder à la fourniture des équipements ci-après, afin d'approvisionner les Bureaux d'Emplois Municipaux, identifiés dans le cadre des activités du Projet d'Appui à la Résilience Economique : 02 ordinateurs de bureau ; 02 onduleurs ; 01 ordinateur portable ; 02 disques durs externes ; 02 imprimantes laser 2035 ; 01 vidéoprojecteur ; 06 cartouches d'encre couleur noire 05A ; 01 appareil photo numérique ; 01 télévision SAMSUNG ; 01 lecteur DIVX/DVD ; 01 Table pour support télévision ; 01 Armoire ; 01 Etagère ; 01 Table de conférence ovale ; 02 Table de bureau (avec retour) ; 15 Chaises visiteur ; 02 Chaise de direction ; 02 Ventilateur plafonnier ; 01 Moto AG 100 - tout terrain ; Accessoires moto (01 Casque, 01 paire de Lunettes, 01 paire de Gants, 01 Alarme, 01 Caisse à outils, 01 Cadenas).
<b>Pièces à joindre :</b>	Liste des équipements avec caractéristiques

**Répartition du coût estimé**

Montant	Account	Funds	Dept ID	Imp. Agent	Donor	PROJECT		
						B.U.	Project No.	Activity
	72200	04000	31008	011638	00012	CMR10	00114932	1.2

**CERTIFICATION** Le fonctionnaire responsable de l'autorisation certifie par la présente :

- Que cette demande est effectuée conformément au document de projet et au Plan de travail annuel (PTA) ; Que les services et frais afférents à cette demande sont couverts par des fonds disponibles dans le budget du projet ;
- Que des documents justificatifs seront disponibles aux fins des vérifications de contrôle.

<b>Préparée par :</b>	Annette EBOUE AAF/Résilience Economique	Jean Vincent Et Paul GWEPE CTP/Résilience Economique
<b>Visa Programme PNUD :</b>	Marin /DH N.C ARR Unité Développement Durable et Résilience Climatique	23/10/19

**REMARQUE :** Ce formulaire est utilisé lorsque le Projet / Programme demande au PNUD de procéder pour son compte, aux achats de biens et services, au recrutement du personnel ou des consultants, etc. Il est aussi utilisé pour demander au PNUD tout autre service n'entraînant pas un paiement dans l'immédiat (demande de visa, réservation d'hôtel, accueil à l'aéroport, demande de prolongation du permis de séjour, services de dédouanement, etc.).

*Aucunement* *Faire* *PO*